



Gimel, le 15 juin 2010

CONSEIL COMMUNAL

GIMEL

Rapport

Rapport de la commission désignée pour l'étude de la Demande d'acceptation d'un contrat de parc entre la Commune et le Parc Naturel Régional Jura Vaudois (PNRJV) visant à la création d'un parc naturel régional d'importance nationale.

Préavis municipal N° 01-2010

La commission composée de:

M. Cyril Messieux, président, Mme Anne Fischer, M. Stéphane Pichon, M. John Debonneville, M. Laurent Guignard et M. Jean-François Jacot, rapporteur

s'est réunie à trois occasions, les 26 avril, 30 mai, 15 juin pour l'étude du sujet précité et la rédaction du rapport.

Lors de la première séance, nous avons pris connaissance du dossier transmis par la Municipalité. Ce fut une soirée de questionnements et d'interrogations.

Les réponses nous ont été données lors de notre deuxième réunion par M. Althaus, Président du Parc Naturel Régional, ainsi que par Mme Ruth Lambercy, municipale, et M. Norbert Reymond, syndic. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur disponibilité et les éclaircissements apportés.

Après analyse de ce dossier, la commission constate que le contrat de parc devrait engendrer une dynamique et

une coordination régionale soutenant les communes adhérentes dans la mise en oeuvre de projets liés à la valorisation des activités régionales artisanales, agricoles, pastorales, sylvicoles et touristiques, dans une perspective de développement durable.

De plus, dans le cadre du Parc, la réalisation des projets bénéficie d'une dynamique de financement qu'il serait difficile d'obtenir en demeurant externe à cette structure.

En conclusion, la commission majoritaire propose au Conseil communal de Gimel

- d'accepter le contrat de parc entre la Commune et le Parc Naturel Régional Jura Vaudois (PNRJV) visant à la création d'un parc naturel régional d'importance nationale.

Le Président



Le Rapporteur



Les Membres

